



SAINTE-JULIE

Plan d'action 2021 à l'égard des personnes handicapées

Adopté le 16 août 2021



Table des matières

| | | | |
|-----------|---|-----------|--|
| 3 | Mot du conseil municipal | 12 | Faits saillants |
| 4 | Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activités | 13 | Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées |
| 5 | Organigramme de la Ville de Sainte-Julie | 14 | Bilan du plan d'action 2020 |
| 6 | Description du milieu de vie | 17 | Réalisations antérieures |
| 9 | Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées | 20 | Actions en continu |
| 10 | Ressources dédiées aux personnes handicapées | 25 | Plan d'action 2021 |
| | | 28 | Mécanismes de suivi |



Mot du conseil municipal

La Ville de Sainte-Julie est heureuse de vous présenter l'édition 2021 de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Depuis quatorze ans, ce plan a comme objectif d'identifier les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté. De plus, il permet de formuler, d'évaluer et de revoir au besoin les actions entreprises ou les démarches à mettre de l'avant pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un handicap.

Par ce plan d'action annuel, la Ville démontre encore une fois qu'elle s'engage à être une ville à l'écoute, inclusive et équitable. Le Comité des politiques citoyennes, responsable de la mise à jour de ce plan, s'assure d'améliorer le quotidien de l'ensemble des citoyens, notamment en matière d'accessibilité universelle. De par la diversité de ses membres et les sujets qu'il traite, ce comité est en excellente position pour avoir sous sa responsabilité l'exécution de ce plan d'action.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui veillent à ce que ce plan d'action reflète le plus fidèlement possible les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir, d'accessibilité aux édifices et aux services, etc. Il s'adresse à la fois aux personnes handicapées, mais également aux personnes âgées ou celles ayant un problème de mobilité temporaire (maladie, accident, etc.).

Bonne lecture!

Suzanne Roy

mairesse

Nicole Marchand

*conseillère municipale, présidente
du Comité des politiques citoyennes*

André Lemay

*conseiller municipal, membre
du Comité des politiques citoyennes*



Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activité

La Ville de Sainte-Julie compte 30 200 habitants. Elle fait partie des 72 municipalités assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Par conséquent, elle doit produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Par ailleurs, en vertu de l'article 61.3 de cette même loi, la Ville a des obligations relatives à l'approvisionnement en produits et services accessibles aux personnes handicapées. Cette préoccupation figure donc à la base des processus d'achat ou de location de biens et de services.

En tant que Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une Politique familiale, Sainte-Julie déploie également des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, tout en favorisant l'accessibilité universelle.

La mission de la Ville de Sainte-Julie est d'offrir un milieu de vie de qualité en misant sur le développement durable avec une gestion transparente, efficiente, innovatrice et orientée vers les besoins des citoyens et des familles. Ses valeurs et orientations sont le milieu de vie de qualité, la participation du citoyen à sa communauté, le respect et la protection de l'environnement, le développement durable, la vision et la volonté d'innover, le dynamisme de même que l'engagement, l'écoute, la courtoisie, les communications et la transparence.

Ses champs de compétences sont: les loisirs (culture, sports, activités, développement communautaire, événements, etc.); les infrastructures (travaux publics et génie, eau potable et eaux usées, routes, mobilier urbain, parcs et espaces verts, circulation, horticulture, etc.); l'urbanisme (aménagement, code du bâtiment, permis, nuisances, etc.); les finances (taxation, évaluation, budget, approvisionnement, etc.); la sécurité (pompiers, prévention incendie, police, etc.); le greffe (règlements, accès à l'information, élections, etc.); la gestion des matières résiduelles (en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville); le logement social, les communications et les relations avec les citoyens, les ressources humaines participant à la prestation de services et, enfin, le transport collectif (le transport adapté relève de la MRC). La santé et les services sociaux, la solidarité sociale et l'éducation relèvent pour leur part du gouvernement du Québec.



Organigramme de la Ville de Sainte-Julie



Description du milieu de vie

Bâtiments municipaux (tous accessibles)

- **Hôtel de ville**
1580, chemin du Fer-à-Cheval
- **Bibliothèque municipale**
1600, chemin du Fer-à-Cheval
- **Caserne incendie**
395, rue Bernardette
- **Ateliers municipaux**
1600, rue de Murano
- **Pavillon Thérèse-Savard-Côté**
477, avenue Jules-Choquet
- **Pavillon Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises

Autres lieux d'activités accessibles

- **Piscine intérieure (CCSSJ)**
2080, rue Borduas
- **Aréna (CCSSJ)**
201, boulevard Armand-Frappier
- **Maison des jeunes**
1581, chemin du Fer-à-Cheval
- **Salle Maurice-Savaria (école secondaire)**
2020, rue Borduas
- **Piste cyclopédestre du Grand-Coteau**
Entre le parc Desrochers et la rue Principale
- **Centre communautaire de Sainte-Julie**
550, boulevard Saint-Joseph

Parcs municipaux

- **Abbé-Théoret (de l')**
Espace vert, balancelle et banc de parc
- **Arc-en-Ciel**
450, rue Charles-De Gaulle
Mini-terrain de baseball et de soccer
- **Armand-Frappier**
199, rue Armand-Frappier
Sentier multifonctionnel, site de projection de films, pente à glisser, arboretum Pierre-Steben
- **Arthur-Gauthier**
800, rue Gauthier
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, terrain de pétanque éclairé, patinoire, surface glacée (patinage seulement), fontaine d'eau adaptée
- **Auvergne (d')**
480, rue d'Auvergne
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Bois-Franc (du)**
41, avenue du Parc
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Cellier (du)**
2600, rue des Remparts
Espace vert

-  **Coulée (de la)**
699, rue de la Coulée
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentier multifonctionnel, marche et vélo, 1 balançoire équipée d'un siège adapté et d'une rampe d'accès, 1 balançoire pour utilisateurs multiples certifiée pour son accès universel, tapis sablé et fontaine d'eau adaptée avec remplissage de bouteille d'eau
- **Denise-Pelletier**
875, rue Olivier-Guimond
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)
- **Desrochers**
1111, rue Desrochers
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de balle éclairé, piste de BMX en terre, piste de vélo de montagne, stations d'exercices adaptées et fontaine d'eau adaptée
- **Du Prévert**
rue Du Prévert
Espace vert
-  **Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de baseball éclairé, terrain de soccer éclairé, mini-terrains de soccer, terrain de pétanque éclairé, terrains de tennis éclairés (4), terrains de volley-ball sur sable (2), sentier multifonctionnel, marche et vélo, quai et canots sur le lac, patinoire (aussi pour hockey balle et patins à roues alignées), surface glacée sur le lac, piscine style plage avec un jeu d'eau champignon, terrain de basket-ball (cour de l'école du Grand-Chêne), balançoires adaptées pour personnes handicapées (4) (cour de l'école du Grand-Chêne), balançoires parent-enfant, pavillon Edmour-J.-Harvey, fontaine d'eau adaptée adaptée et un panier de basket-ball
- **Érablière (de l')**
124A, rue de Nantes
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentiers de marche, sentiers de jogging aménagés
- **Genève (de)**
rue de Genève
Espace vert
- **Jordi-Bonet**
641, rue du Ponceau
Espace vert, sentier multifonctionnel, marche et vélo
- **Joseph-Véronneau**
620, rue Charles-De Gaulle
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, surface glacée, jeux d'eau
-  **Jules-Choquet**
477, avenue Jules-Choquet
Surface de tapis synthétique offrant un accès universel (aires de jeux 6-18 mois et 2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrains de balle éclairés (2), terrain de soccer éclairé, une balançoire adaptée, balançoire parent-enfant, composantes de modules de jeux accessibles et rampe d'accès, chalet de piscine, piscine extérieure chauffée, pataugeoire, terrains de tennis éclairés (4), rampe de planche à roulettes et accessoires, cage de frappeurs pour baseball, patinoire, pavillon Thérèse-Savard-Côté, abris et jardin communautaire avec bacs surélevés.
- **Le Rucher**
1800, rue Savaria
Terrain de soccer
- **Louvre (du)**
rue du Louvre
Espace vert
- **Maurice-Duplessis**
1964, rue Maurice-Duplessis
Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Moulin (du)**

1480, rue du Moulin

Aire de jeu (2-5 ans), aire de jeu (6-12 ans), jeux d'eau, terrain de volley-ball sur sable, patinoire

- **N.-P.-Lapierre**

2040, rue Borduas

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrain de soccer éclairé, terrain de soccer-football synthétique éclairé, sentier multifonctionnel, marche et vélo, jeux d'eau avec abri solaire, toilette et fontaine d'eau

- **Paul-De Maricourt**

99, rue Paul-De Maricourt

Espace vert

- **Ringuet**

1650, rue C.-H.-Grignon

Aire de jeux (18 mois-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), aire de jeux de basket-ball, surface glacée, deux balançoires parent-enfant et balancelle

-  **Sorbier (du)**

135, rue Jacquelin-Beaulieu

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), jardin communautaire Vincent-Provencher, espace multigénérationnel, jeux de palet, balancelle, abris, exercices, deux tables de jeux avec damier, fontaine d'eau adaptée, bacs à légumes en libre-service

- **Tuileries (des)**

rue des Tuileries

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Vendôme (de)**

2389, rue de Vendôme

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Vienne (de)**

rue de Vienne

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans)

-  **Yves-St-Arneault (parc-école)**

1910, rue Borduas

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), mini-terrain de baseball, mini-terrains de soccer (2), patinoire, 1 balançoire adaptée pour les personnes handicapées





Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées

Camps de jour

Camps de jour réguliers avec un programme d'accompagnement sans frais supplémentaires pour les jeunes de 5 à 12 ans présentant certaines limitations physiques ou intellectuelles ou des troubles de développement ou de comportement. Ratio d'un animateur pour un ou deux enfants. Préinscription disponible au 450 922-7122 à compter du mois de mars de chaque année. La Ville propose aussi le camp Méli-Mélo, réservé aux personnes handicapées de 5 à 25 ans qui ne peuvent être intégrées dans les camps réguliers pour diverses raisons.

Activités pour tous

La Ville offre plusieurs ateliers, cours ou activités accessibles aux personnes handicapées. Consultez le bulletin Les loisirs pour plus de renseignements.

Ressources dédiées aux personnes handicapées

LA CLÉ DES CHAMPS

Case postale 23, Sainte-Julie, Québec J3E 1X5
Téléphone : 514 567-9333

Cet organisme offre des loisirs aux jeunes personnes handicapées. Une équipe d'animation enthousiaste veille à ce que les jeunes tirent profit au maximum des activités culturelles, sportives et récréatives offertes. Diverses sorties sont organisées pour faire vivre aux jeunes des expériences variées, enrichissantes et divertissantes en toute sécurité.

L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRAILLE

1111, rue Saint-Charles O., bur. 200,
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : 450 463-1710 / Sans frais : 1 800 361-7063

L'Institut Nazareth et Louis-Braille du CISSS de la Montérégie-Centre offre des services spécialisés de réadaptation en déficience visuelle aux Montérégiens, Montréalais et Lavallois vivant avec une perte visuelle partielle ou totale. Sa mission est de contribuer de façon avant-gardiste à développer l'autonomie et à favoriser la pleine participation sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

CLSC DES SEIGNEURIES DE SAINTE-JULIE

461, boul. Saint-Joseph, bureau 112, Sainte-Julie
(Québec) J3E 1W8
Téléphone : 450 468-3670

Le CLSC est la porte d'entrée du CISSS de la Montérégie-Est. Celui-ci permet d'obtenir des services de référence et de soutien à domicile aux personnes ayant une déficience motrice, auditive ou du langage après

évaluation de leur situation. Des services de soutien sont également offerts aux parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (TED).

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST, CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE

450 676-7447 ou 1 800 667-4369
ou ATME 1 866 676-1411

Ce centre offre des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation (interne et externe) et d'intégration sociale à toute personne de la Montérégie présentant des incapacités significatives et persistantes liées à une déficience motrice, auditive ou du langage. Il offre également des services d'accompagnement et de soutien à la famille et aux proches de ces personnes ainsi que des ressources d'hébergement spécialisées. Une demande de service peut être faite par un professionnel de la santé ou par l'utilisateur lui-même. Une évaluation par un médecin ou un professionnel de la santé est toutefois essentielle à l'étude de la demande de service.

CENTRE DE RÉPIT-DÉPANNAGE AUX QUATRE POCHEs

560, chemin du Lac, Boucherville, Québec J4B 6X3
Téléphone : 450 641-1255

Cet organisme héberge des enfants de 3 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles de légères à profondes ou un trouble envahissant du développement avec ou sans handicap physique. Cette organisation se distingue par sa très grande capacité d'accueil et par la variété des diagnostics des enfants qui se côtoient.

TRANSPORT ADAPTÉ

450 583-5697 ou 514 484-0499

Exo gère le transport adapté. Ce service s'adresse aux personnes suivantes : a) une personne handicapée, c'est-à-dire ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes et b) une personne ayant des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

SEMO MONTÉRÉGIE

450 646-1595
Sans frais : 1 800 646-6096

Service de placement en entreprise pour les personnes handicapées. Cet organisme favorise la formation et l'intégration en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Service de soutien à la personne :
1 800 567-1465

L'Office des personnes handicapées du Québec a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et de s'assurer que les organisations telles que les ministères et leurs réseaux, les municipalités et les organismes publics et privés poursuivent leurs efforts en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective.

Ses interventions visent tous les secteurs de la vie des personnes handicapées, peu importe leur type d'incapacité. Par son leadership et son expertise, l'Office aspire à faire du Québec une société plus inclusive, solidaire et plus équitable, respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

SERVICES QUÉBEC

514 644-4545

La section « Personnes handicapées » du portail gouvernemental de Services Québec, fournit divers renseignements concernant les nombreuses mesures disponibles afin de simplifier la vie des personnes handicapées, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de famille, de mesures fiscales, de transport, de travail, de loisirs, de réadaptation, d'aide à domicile et autre.

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/personne-handicapee/Pages/accueil.aspx>

MA DEUXIÈME MAISON À MOI

240, avenue Saint-Laurent, Saint-Lambert
(Québec) J4R 2S2
Téléphone: 450 671-5344

Cet organisme supporte les familles vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) légère ou moyenne, avec ou sans troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'organisme offre des services tels que le répit/hébergement, le gardiennage, des ateliers adaptés, des activités et des camps de jours tout en favorisant l'intégration et la socialisation.



Faits saillants relatifs aux personnes vivant avec une incapacité

01. L'incapacité (légère, moyenne et grave) touche 33 % des personnes âgées de 15 ans et plus.

02. Le taux d'incapacité atteint 84 % chez les personnes âgées de 85 ans et plus.

03. Un peu plus d'une personne sur dix âgée de 15 ans et plus présente une incapacité modérée ou grave. Chez les 85 ans et plus, la majorité (six sur dix) sont dans cette situation.

04. Les incapacités liées à l'agilité et à la mobilité sont les plus répandues chez les 15 ans et plus (15 % et 13 %, respectivement), notamment dans les groupes d'âge de 50 ans et plus.

05. Chez les 15 à 24 ans, l'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente (un sur huit).

06. En proportion, la population avec incapacité compte plus de femmes (52 % c. 50 %) et de personnes âgées de 65 ans et plus (31 % c. 12 %) que la population sans incapacité.

07. Vivent plus souvent seules. Les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont davantage concernées par cette condition.

08. Ont un niveau de scolarité moins élevé. Les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont plus particulièrement touchées par cette condition.

09. Sont plus sujettes à être sans emploi.

10. Sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de la pauvreté (25% c. 14%).



Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées

Accessibilité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à favoriser l'accessibilité universelle.

Respect et courtoisie

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir aux personnes handicapées des services courtois et respectueux.

Équité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité.

Milieu de vie de qualité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir un milieu de vie de qualité aux personnes handicapées dans la mesure de ses capacités humaines, physiques et financières.

Bilan du plan d'action 2020

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX | |
|--------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Sensibiliser la Régie de police à l'importance de former les policiers sur les services à offrir aux personnes handicapées.
(Reporté en 2021)

Direction générale

Le personnel de la bibliothèque a suivi une formation sur la clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Évaluer la possibilité d'adopter une Politique d'accessibilité universelle.
(Reporté en 2021)

Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS | |
|--------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.

Ouverture d'un deuxième jardin communautaire où il y aura des bacs surélevés accessibles.
(Réalisé)

Service des infrastructures et gestion des actifs

Service des loisirs

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE) | |
|--------------------|--------------------------------|---|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.

Faire évaluer l'hôtel de ville par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes.
(Reporté en 2021)

Service des loisirs

Service des infrastructures et gestion des actifs

Les plans de rénovation de l'hôtel de ville prévoient des mesures pour les personnes handicapées.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE) | | | |
|--|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.

Profiter des travaux de réaménagement de l'avenue Jules-Choquet pour installer des plaques podotactiles aux intersections. **(Réalisé)**

Service des infrastructures et gestion des actifs

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES | | | |
|--|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.

Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés. **(Reporté en 2021)**

Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente

Service de l'urbanisme

Collaborer avec la Chambre de commerce du Mont-Saint-Bruno pour inciter les commerces à faire des efforts en ce sens. **(Reporté en 2021)**

Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès. **(Reporté en 2021)**

| SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL | | | |
|---|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue.

Inauguration de la trousse INFOSTOP pour les personnes vulnérables (handicapés et aînés). **(Reporté en 2021)**

Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente

Le projet de la trousse INFOSTOP 911 s'adresse aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile, seuls ou non. Son but est d'aider les intervenants à repérer facilement la liste de la personne aînée lors d'une urgence.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOI | | | |
|--|--|--|--|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi. | Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée. (Reporté en 2021) | Service des ressources humaines Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente Direction générale | Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur. |
| SECTEUR D'ACTIVITÉ LOISIRS ET CULTURE | | | |
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers. | Engagement d'un coordonnateur du programme d'accueil spécifiquement dédié au suivi des enfants aux besoins particuliers ainsi que deux ressources supplémentaires pour répondre aux besoins des enfants. | Service des loisirs | En attente d'une offre de services du CISSS. La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous. |
| SECTEUR D'ACTIVITÉ STATIONNEMENT | | | |
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur. | Sensibiliser les directions d'école à rendre conforme les cases de stationnement pour les personnes handicapées. (Reporté en 2021) | Service de l'urbanisme Service des infrastructures et gestion des actifs | Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux. |

Réalisations antérieures

ANNÉE 2019

| Obstacle | Actions entreprises | Notes explicatives |
|--|--|--|
| Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées. | Accessoires d'entraînement accessibles au parc du Sorbier. | |
| Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours considérés lors de l'acquisition d'équipements par la municipalité. | Faire l'achat d'équipement à la bibliothèque pour faciliter l'accès à la lecture aux personnes handicapées. | La bibliothèque a fait l'acquisition d'une télévisionneuse et de livres à gros caractères. |
| Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité. | Aménagement de deux plateformes musicales accessibles et déplaçables lors des événements. | |
| À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur. | Modifier les cases de stationnement pour les personnes handicapées des bâtiments municipaux afin de les rendre conformes aux nouvelles normes d'accessibilité. | Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux. |

| ANNÉE 2018 | | |
|---|--|--|
| Obstacle | Actions entreprises | Notes explicatives |
| Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées. | Planifier le réaménagement de l'hôtel de ville afin de faire en sorte que les personnes handicapées n'aient pas à sortir à l'extérieur pour prendre l'ascenseur afin d'accéder à un autre étage. | |
| Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées. | Évaluer le fonctionnement des feux sonores présents sur le territoire en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille. | Suite à des vérifications auprès de l'Institut Nazareth & Louis-Braille, la demande de feux sonores émane d'un utilisateur. Il y a présentement trois feux sonores à Sainte-Julie. |
| Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté. | Faire connaître aux personnes handicapées les ressources disponibles. | |
| Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier. | Promouvoir les besoins locaux au sein d'exo et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). | Exo a des obligations en matière d'accessibilité universelle. |
| Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi. | Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet. S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville. Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes. Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée. | Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Un article a été publié dans le bulletin <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016 concernant les mesures possibles pour les employeurs qui souhaitent embaucher une personne handicapée. |

ANNÉE 2018 (SUITE)

| Obstacle | Actions entreprises | Notes explicatives |
|---|---|--|
| <p>Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.</p> | <p>Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp.</p> | <p>La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous.</p> |
| <p>Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.</p> | <p>Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés.</p> | <p>Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse.</p> |
| <p>Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.</p> | <p>Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques.</p> | <p>Des articles ont été publiés dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016 et janvier 2017.</p> |
| <p>À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.</p> | <p>Modifier le règlement municipal pour obliger, lors de nouveaux travaux, le respect des nouvelles normes d'accessibilité.</p> | <p>Le Service de l'urbanisme rend cela obligatoire pour les nouveaux travaux. Une première a été réalisée dans le stationnement de l'aréna. Le Service de l'urbanisme a amorcé la réflexion pour la modification du règlement.</p> |
| <p>Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation.</p> | <p>Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales.</p> | <p>La photo du Comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été publiée dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016. Les membres du Comité sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville. La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens.</p> |

Actions en continu

| SECTEUR D'ACTIVITÉ PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX | | | |
|--|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Si requis, tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes handicapées offert par le GAPHRSM.

Service des ressources humaines
Direction générale

Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS | | | |
|--|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.

Lors du réaménagement des aires de jeux, se questionner systématiquement sur l'accessibilité universelle.

Service des infrastructures et gestion des actifs
Service des loisirs

Vérification des pratiques mises en place dans d'autres villes (hauteur des modules versus le revêtement, etc.)

Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours considérés lors de l'acquisition d'équipements par la municipalité.

Mettre en application les recommandations du guide d'accompagnement *L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées*.

Lors de l'acquisition de matériel accessible, s'informer auprès des organismes spécialisés pour s'assurer que leur installation est adéquate.

Poursuivre l'achat d'équipement à la bibliothèque pour faciliter l'accès à la lecture aux personnes handicapées.

Service des finances, division de l'approvisionnement
Service des infrastructures et gestion des actifs

Sensibilisation des divers intervenants à l'importance de se renseigner auprès des organismes spécialisés avant d'installer du matériel adapté afin qu'il soit facilement accessible.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE) | | | |
|---|--|--|---|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées. | Mettre en œuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville. | Service des Loisirs Service des infrastructures et gestion des actifs | Annuellement, un budget est dédié à des fonds pour la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action. |
| Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées. | Évaluer les principales intersections en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille. Abaisser les bordures ou installer des chanfreins ou autres dispositifs en cas de difficulté d'accès pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité. | Service des infrastructures et gestion des actifs | |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES | | | |
|--|--|---|--|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées. | Faire connaître les normes en vigueur et les mesures incitatives pour favoriser les aménagements accessibles. Remettre une liste de critères à respecter lors de l'octroi de certains permis. | Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente Service de l'urbanisme | Les normes en vigueur et les mesures incitatives furent détaillées dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> en 2019. |

SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL

| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
|--|--|---|---------------------------|
| L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue. | Poursuivre la publication du programme Opération secours adaptés sur les panneaux électroniques. | Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente | |

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT

| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
|---|---|---|--|
| Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté. | Sensibiliser les promoteurs à l'importance d'offrir des logements adaptés. Faire connaître les mesures incitatives disponibles pour rendre un logement accessible. | Service de l'urbanisme Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente | Démarche entreprise pour étudier les initiatives déployées dans d'autres villes. |

SECTEUR D'ACTIVITÉ TRANSPORT COLLECTIF

| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
|--|--|--------------------|---------------------------|
| Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier. | Promouvoir les besoins locaux au sein du transporteur exo. | Direction générale | |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOI | | | |
|---------------------------|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

| | | | |
|--|--|--|---|
| Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi. | <p>Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.</p> <p>Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes.</p> | <p>Services aux ressources humaines</p> <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Direction générale</p> | Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur. |
|--|--|--|---|

| SECTEUR D'ACTIVITÉ LOISIRS ET CULTURE | | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|-------------|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

| | | | |
|--|---|---------------------|--|
| Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers. | <p>Dresser la liste des besoins de la Ville à cet effet et la transmettre au CISSS en vue d'obtenir du support si possible.</p> <p>Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp.</p> | Service des loisirs | La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous. |
|--|---|---------------------|--|

| | | | |
|--|---|---------------------|--|
| Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité. | Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés. | Service des loisirs | Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse. |
|--|---|---------------------|--|

| | | | |
|---|--|---|--|
| Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées. | <p>Promouvoir davantage l'offre de loisirs accessibles.</p> <p>Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques.</p> | Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente | Des articles seront publiés dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> . |
|---|--|---|--|

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | STATIONNEMENT | |
|---|--|--|---|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur. | Encourager les commerçants à respecter les nouvelles normes d'accessibilité pour les stationnements existants qui ne sont pas visés par un nouveau projet. | Service de l'urbanisme Service des infrastructures et gestion des actifs Service des loisirs | Le Service de l'urbanisme a modifié le règlement pour les nouveaux projets en 2017. Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux. |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | VIE SOCIALE | |
|---|---|--|--|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation. | Dans le cadre de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> , tenir une activité de sensibilisation destinée au grand public. Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales. | Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente Service des loisirs | Les membres du Comité du Plan d'action sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville. La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens. |

Plan d'action 2021

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX | |
|---|--|---|--|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. | Sensibiliser la Régie de police à l'importance de former les policiers sur les services à offrir aux personnes handicapées. Évaluer la possibilité d'adopter une Politique d'accessibilité universelle. | Service des ressources humaines Direction générale | Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle. |
| Améliorer les achats de biens et de services accessibles. | Modifier la Politique d'achat pour inscrire, dans les appels d'offres d'acquisition de biens ou de services, une clause sur l'accessibilité universelle. | Service des finances | |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ | | ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS | |
|---|--|--|---|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| La signalisation n'est pas toujours adéquate pour les personnes handicapées. | Faire évaluer la signalisation des bâtiments municipaux par une firme spécialisée. | Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente Service des loisirs | |
| Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées. | Faire évaluer l'hôtel de ville par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes. | Service des Loisirs Service des infrastructures et gestion des actifs | Préparation des plans de rénovation par un architecte en cours. |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES | | | |
|--|---|--|--------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées. | <p>Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés.</p> <p>Collaborer avec la Chambre de commerce du Mont-Saint-Bruno pour inciter les commerces à faire des efforts en ce sens.</p> <p>Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès.</p> | <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Service de l'urbanisme</p> | |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL | | | |
|--|--|---|---|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |
| L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue. | <p>Inauguration de la trousse INFOSTOP pour les personnes vulnérables (handicapés et aînés).</p> <p>Identifier des lieux d'hébergement accessibles aux personnes handicapées et la disponibilité de transport adapté en cas de sinistre.</p> | <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Service des incendies</p> | Le projet de la trousse INFOSTOP 911 s'adresse aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile, seuls ou non. Son but est d'aider les intervenants à repérer facilement la liste de la personne aînée lors d'une urgence. |

| SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT | | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Les personnes handicapées doivent adapter leurs espaces de vie en fonction de leur handicap.

Adopter un règlement pour la gratuité des coûts de permis pour adaptation de logement.

Service de l'urbanisme

| SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOI | | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.

Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée.

Identifier un membre du personnel qui agira comme personne-ressource.

Services aux ressources humaines

Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente

Direction générale

Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur.

| SECTEUR D'ACTIVITÉ STATIONNEMENT | | | |
|---|---------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Obstacle | Actions et état de réalisation | Responsable | Notes explicatives |

À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.

Sensibiliser les directions d'école à rendre conforme les cases de stationnement pour les personnes handicapées.

Service de l'urbanisme

Service des infrastructures et gestion des actifs

Service des loisirs

Mécanismes de suivi

Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* de la Ville de Sainte-Julie 2021 a été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 16 août 2021.

Une fois adopté par le Conseil, le plan d'action est rendu public :

- Par la publication du procès-verbal de l'assemblée du conseil;
- Par la diffusion du Plan d'action sur le site Internet de la municipalité.

La directrice du Service des loisirs, Louise Lanciault, assure le suivi du plan d'action à l'interne en interpellant les directions de service pour connaître l'évolution de leurs démarches et l'avancement des travaux reliés au plan. L'implication constante de la Direction générale tout au long du processus d'élaboration du plan d'action est un atout important puisqu'elle est en mesure de coordonner la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action et d'en suivre l'évolution lors de la préparation du budget annuel.

Le Comité des politiques citoyennes a le mandat d'effectuer le suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce comité se réunit cinq fois par année et est composé de deux élus, de représentants du Club FADOQ, du Centre de femmes Entre Ailes, du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, de l'école secondaire du Grand-Coteau, du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie, du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville, de parents, d'aînés, de personnes handicapées, de la Maison des jeunes de Sainte-Julie ainsi que du Carrefour familial de Sainte-Julie.

Enfin, un représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec rencontre les coordonnateurs du plan d'action sur une base annuelle pour leur transmettre ses recommandations et observations reliées à la production, l'application et le suivi du plan d'action.

Pour plus de renseignements

Les demandes de renseignements, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées par la Ville de Sainte-Julie peuvent être adressés à :

Louise Lanciault

Directrice, Service des loisirs - Ville de Sainte-Julie
450 922-7121 | llanciault@ville.sainte-julie.qc.ca

Les personnes handicapées souhaitant transmettre des plaintes ou requêtes concernant les services municipaux ainsi que les installations de la Ville sont invitées à communiquer avec le Service des loisirs au 450 922-7122 ou loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca.



SAINTE-JULIE

ville.sainte-julie.qc.ca